

## PROGRAMME D'ACTIVITE 2024

Le programme d'activité 2024 s'inscrit dans le cadre de la stratégie 2021-2024 adoptée par le conseil d'administration de l'Agence française des chemins de Compostelle le 8 mars 2021, déclinée autour de quatre grandes ambitions :

- **être un acteur ressource** en favorisant la recherche et le développement de la connaissance, en identifiant et partageant les bonnes pratiques, en diffusant de l'information auprès de ses adhérents, en produisant des outils techniques ou méthodologiques, en organisant des rencontres professionnelles ;
- **être un acteur du développement des territoires** en accompagnant des projets locaux liés à la gestion du bien du patrimoine mondial ou à l'aménagement des différents chemins vers Compostelle, en animant des démarches collectives pour mieux observer les fréquentations, pour qualifier les hébergements, en se rapprochant des acteurs du tourisme ;
- **être un acteur de la valorisation et de la promotion des chemins de Compostelle et du patrimoine mondial** en assurant l'information du public, en communiquant auprès du grand public, en faisant connaître le bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » et le patrimoine mondial de l'Unesco, en soutenant l'action culturelle et éducative et la mise à disposition de ressources culturelles et pédagogiques ;
- **être un acteur central de la gouvernance des chemins de Compostelle**, en réunissant les acteurs publics au sein de l'association, en nouant des relations avec des réseaux associatifs, culturels et touristiques, en développant des projets avec des partenaires européens et au-delà.

Ce programme s'inscrit également dans la mise en œuvre du plan de gestion 2023-2027 du bien du patrimoine mondial « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

## **AXE 1 : L'OBSERVATION, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ET DES CONNAISSANCES**

### **Observation**

#### **Connaissance des publics**

La restitution des résultats de l'enquête menée en 2021 à l'échelle de 5 régions françaises va se poursuivre en 2024 dans plusieurs territoires partenaires ou futurs partenaires : Régions Centre Val de Loire, Auvergne Rhône-Alpes, et Grand Est, Départements des Pyrénées Atlantiques, des Landes, du Gers, du Tarn et du Gard.

Elle devra faire l'objet d'une réactualisation en 2025.

#### **Observation des flux**

La plateforme nationale Eco-Visio compte aujourd'hui 22 compteurs situés essentiellement sur le chemin du Puy, mais aussi sur les chemins alternatifs lotois (4), le chemin d'Arles (1), Conques Toulouse (1).

#### **Note de conjoncture**

La note de conjoncture 2022-2023 sera présentée aux partenaires « Organisme Gestionnaires de Destination » au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

La note de conjoncture 2024 sera augmentée des données de nouveaux partenaires (associations, offices de tourisme, hébergeurs, éco-compteurs).

#### **Développement de l'observatoire**

Le déploiement de l'exploitation de l'outil Eco-Visio se poursuit en lien avec les collectivités qui ont installé les éco compteurs (cf supra). Une collaboration est également envisagée avec la Fédération Française de Randonnée pédestre relative à l'outil « Ma rando.fr ».

### **Recherche**

#### **Colloque international sur la dimension culturelle et patrimoniale des chemins de Compostelle Toulouse, Hôtel-Dieu Saint-Jacques les 4 et 5 avril 2024**

L'Université Toulouse Capitole / laboratoire IDETCOM organise un colloque scientifique international pour interroger les chemins de Compostelle et leur double reconnaissance, comme premier itinéraire culturel du conseil de l'Europe et patrimoine mondial de l'UNESCO. 44 communications seront présentées par 50 chercheurs issus de 12 pays. Ils sont historiens, géographes, juristes, théologiens, sociologues, gestionnaires, ou spécialistes de la science politique et des sciences de l'information et de la communication.

Ce colloque est ouvert aux chercheurs et aux praticiens professionnels, institutionnels et bénévoles et à tout pèlerin curieux de comprendre dans quoi il inscrit son aventure.

Il est soutenu par l'Agence française des Chemins de Compostelle, l'Association Régions de France, la Région Occitanie, le Centre hospitalier Universitaire de Toulouse, la Ville de Toulouse, les Universités de Saint-Jacques-de-Compostelle, d'Ottawa et de Laval, la Xunta de Galice et le Xacobéo, l'Institut national de l'Audiovisuel, l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest.

Suite au colloque, l'AFCC participera à la publication des Actes.

### **Organisation d'une journée d'étude autour du documentaire réalisé en 1950 sur le Camino Francès par l'abbé Henri Branthomme**

En étroite coordination avec le Comité scientifique du Bien mais aussi la Conférence des Évêques de France, propriétaire du document, une journée d'étude sera organisée en 2024 autour du documentaire réalisé en 1950 sur le Camino Francès par l'abbé Henri Branthomme. L'analyse par des chercheurs et des spécialistes de ce document unique permettra de recontextualiser son approche mais aussi d'analyser l'image et la pratique, au milieu du XXème siècle, des Chemins de Compostelle.

### **Démarrage du Projet SUDOE « ULTREIA »**

Cofinancé par le programme de coopération transnationale Interreg SUDOE, le projet « ULTREIA » vise à créer des passerelles méthodologiques avec les structures gestionnaires des chemins en Espagne, au Portugal et en France ainsi que de favoriser les échanges de pratiques en matière de valorisation touristique, culturelle, d'observation de la fréquentation. Le projet s'attache à valoriser les territoires ruraux en mettant en avant les savoir-faire locaux, le patrimoine naturel, culturel, gastronomique. 5 territoires pilotes (3 en Espagne, 1 au Portugal, 1 en France) participent au projet pour coconstruire et tester ces stratégies de développement local par le patrimoine naturel et culturel.

## **Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques**

### **Webinaires thématiques**

Les webinaires thématiques seront poursuivis et développés. Des contenus seront réalisés à destination de la plateforme e-patrimoine gérée par le Ministère de la Culture et de nouvelles ressources seront développées dans le cadre du futur site internet de l'AFCC (capsules, e-formations, etc.). En outre une coopération avec des chercheurs du LISST devrait permettre la création d'un film scientifique sur les enjeux de préservation, conservation, valorisation du chemin.

### **Lettre du réseau**

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence. Elle est diffusée à environ 4700 contacts.

### **Diffusion CompostEVA**

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (programme Erasmus +) et permettant de faire découvrir de façon ludique les chemins de Compostelle dans un cadre d'éducation formelle ou informelle sera diffusée auprès de partenaires en charge de

l'action culturelle et éducative. Le matériel éducatif sera également mis à disposition sur notre site Internet comme ressource pédagogique supplémentaire.

### **Élaboration d'un cycle de conférence**

Le comité scientifique du Bien sera sollicité en 2024 pour la construction d'un cycle de conférences dédié aux Chemins de Saint Jacques de Compostelle en France (pour un démarrage en 2025).

Scientifiques, sociétales, épiciennes, littéraires, etc, ce nouveau cycle a pour objectif de s'ouvrir à un large public afin de croiser les disciplines, les approches et les regards sur les Chemins de Compostelle en France.

## **AXE 2 : LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU BIEN UNESCO**

### **Gouvernance et animation du bien**

#### **Finalisation du plan de gestion national et de l'atlas des zones tampons (cf. action I.1.a)**

Suite à l'évaluation par ICOMOS réalisée en 2021 et aux préconisations relatives à 24 zones tampons indiquées dans cet avis, ainsi que :

- pour les éléments constitutifs monumentaux et les ensembles bâtis, fournir l'agenda des approbations municipales des zones tampons et de leur protection
- pour les sections de chemin (éléments constitutifs 072 à 078), indiquer les moyens de contrôle et de régulation de possibles projets de développement à fort impact visuel lointain.
- actualiser la cartographie afin que les zones de protection et les délimitations des zones tampons proposées soient présentées sur une même carte par souci de clarté et de lisibilité ;
- L'AFCC travaillera conjointement avec la DGPA (Ministère de la Culture) et la Préfecture de la Région Occitanie afin de pouvoir redéposer l'Atlas des Zones Tampons, élément constitutif du Plan de Gestion National, début 2025.

#### **Réunion du Comité de bien interrégional et signature de la charte de gestion (cf. action 0.1.a)**

Le Préfet de région Occitanie, préfet coordonnateur et le président de l'Agence réuniront le comité de bien interrégional en 2025 pour la présentation du plan de gestion national et l'installation des commissions thématiques (médiation, communication, tourisme, coopération).

La charte de gestion État-AFCC sera signée à cette occasion. Elle prend le relais du protocole d'accord signé en 2015 et fixe les modalités de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi du Plan de gestion du bien. Elle précise les rôles et engagements des signataires.

Cette charte sera ensuite déclinée sous la forme d'une charte d'engagement pour chaque collectivité propriétaire.

### **Commissions territoriales (cf. action 0.1.a)**

Au niveau local ou départemental, les commissions territoriales seront relancées à l'initiative de l'Etat et/ou des collectivités propriétaires afin de suivre l'avancement des plans de gestion locaux. Les commissions territoriales sont le lieu privilégié de la concertation et du débat entre tous les acteurs. L'Agence est membre de chacune de ces commissions.

### **Club des tronçons de sentier (cf. action 0.1.a)**

Une réunion en présentiel sera organisée au cours du premier semestre 2025. Elle sera l'occasion de partager les objectifs et contenus des plans de gestion des 7 tronçons inscrits, de poursuivre la réflexion collective sur les propositions de zones tampon et de suivre la mise en œuvre de l'observatoire photographique du paysage.

### **Désignation des référents techniques et politiques, mise à jour de l'annuaire et du guide de la gouvernance (cf. action 0.1.b)**

Les collectivités propriétaires et les gestionnaires concernés seront sollicités pour désigner, si ce n'est pas déjà fait, leurs référents (élus et techniciens) afin de mettre à jour l'annuaire en ligne. Le guide de la gouvernance sera également mis à jour.

### **Animation d'espaces d'échanges et de partage d'expériences entre gestionnaires des composantes (cf. action 0.2.a)**

L'Agence a initié des rendez-vous mensuels en visioconférence avec les Petits-déjeuners des plans de gestion. Ces rendez-vous reprendront en septembre 2024 dès que le calendrier de dépôt pour examen par le Centre du patrimoine mondial, du Plan de Gestion National, sera connu.

### **Élaboration d'un outil de suivi**

Le projet puis la plateforme GEOCOMPOSTELLE ont permis de collecter les informations relatives aux 78 plans de gestion locaux. Elle n'a toutefois pas été conçue pour assurer le suivi de la mise en œuvre des plans d'action en découlant : la plateforme existante sera donc transformée afin de pouvoir répondre aux nouveaux enjeux de suivi du Bien. La consultation nécessaire à la création d'un nouvel outil sera lancée en 2024.

## **Conservation, restauration, protection du bien**

### **Mise à jour des propositions de zones tampon et de l'atlas du bien (cf. action I.1.a)**

Voir supra dans le chapitre « Gouvernance et animation du bien ».

### **Création d'un observatoire photographique des paysages des tronçons de sentier inscrits (cf. action I.1.c)**

Dans le prolongement de l'étude « Chemins faisons... » conduite entre 2020 et 2022 à l'échelle des sept tronçons de sentier inscrits, l'Agence, avec le soutien de la DREAL Occitanie, lance au premier trimestre 2024 une consultation afin de disposer d'un appui extérieur pour la mise en place de l'observatoire photographique des paysages. Il s'agit de préciser la méthodologie, d'identifier les points de vue à

photographier et les modalités de diffusion et de communication en relation avec les études déjà existantes.

#### **Etat des lieux des travaux de restauration des composantes (cf. action I.2.a)**

L'Agence avec le soutien de la DGPA (Ministère de la culture) souhaite collecter les informations auprès des 10 DRACs et des collectivités concernées concernant les états sanitaires connus, les travaux programmés, les travaux à programmer et le degré d'urgence, les besoins en termes de diagnostics ou d'étude de programmation.

#### **Porter à connaissance (cf. action I.2.b)**

Afin de s'assurer d'une meilleure prise en compte des composantes du bien dans les documents d'urbanisme et d'aménagement, l'AFCC et les services de l'État porteront à connaissance des autorités compétentes les dispositions du plan de gestion à prendre en compte et à transposer.

#### **Animation du Conseil scientifique du bien (cf. action II.1.a)**

Réunion du Conseil Scientifique en visio conférence le 12 mars 2024 afin de travailler, notamment, sur la création d'un cycle de conférences (voir supra – paragraphe « Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques »).

### **AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE**

#### **Formation des acteurs touristiques**

En complément des modules génériques dédiés aux itinéraires culturels européens élaborés conjointement par Atout France et le Ministère de la Culture, et dans le cadre du projet e-patrimoine, un module de présentation du Bien sera élaboré début 2024 par l'AFCC.

D'autres supports spécifiques seront développés pour la « Charte accueil des hébergeurs » et la démarche « Commune halte » (voir infra).

#### **Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires**

##### **Label Accueil chemins de Compostelle en France – Réseau d'hébergeurs**

En 2024 le déploiement du label « Accueil chemins de Compostelle en France » va s'étendre au département du Gers qui rejoindra ainsi l'Ariège, l'Aude, le Tarn-et-Garonne, la Gironde, l'Hérault, l'Aveyron, le Lot, les Hautes-Pyrénées, et la Haute-Garonne.

Les hébergeurs sont valorisés via la mise en ligne d'une carte interactive sur le site de l'Agence et par des campagnes sur les réseaux sociaux.

Dans le cadre de l'animation du réseau, une nouvelle charte d'engagement sera présentée et des ateliers auront lieu afin de former les acteurs touristiques départementaux (ADT, CDT).

L'objectif est de faire de cette démarche un gage de qualité d'accueil sur les Chemins de Compostelle en France reconnu nationalement et internationalement.

### **Communes Haltes – Chemin de Compostelle en France**

12 « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France » ont été labellisées et accompagnées en 2023. Un troisième appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fin d'année pour une labellisation prévue au printemps 2024. Les communes sélectionnées seront accompagnées dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action.

### **Animation et développement des itinéraires**

#### **Structuration de la Via Podiensis – GR®65 (CIMAC et nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027)**

Le précédent programme de la Via Podiensis a pris fin en 2023. Une candidature a été déposée par l'AFCC au titre des Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC). Notamment, il a été proposé de consolider la gouvernance mise en place en élargissant les comités d'itinéraires aux territoires en aval du périmètre Massif-Central. Le dossier présenté par l'AFCC a été retenu par l'ANCT en octobre 2023.

L'AFCC déposera un dossier complémentaire au titre du nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027, au premier semestre 2024, pour la mise en œuvre des actions d'animation.

La période pressentie pour les Assises de la voie du Puy est septembre 2024. Elles pourraient être couplées avec le Festival « Travers » coordonné par l'Association « Derrière le Hublot » dans le cadre de la démarche « Fenêtres sur le paysage ».

#### **Structuration de la voie d'Arles – GR®653 (CIMAC et nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027)**

Le précédent programme de la voie d'Arles a pris fin en 2023. Une candidature a été déposée par l'AFCC au titre des Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) - Convention interrégionale du Massif central (CIMAC). Notamment, il a été proposé de consolider la gouvernance mise en place en élargissant les comités d'itinéraires aux territoires en aval du périmètre Massif-Central.

Le dossier présenté par l'AFCC a été retenu par l'ANCT en octobre 2023.

L'AFCC déposera un dossier complémentaire au titre du nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027, au premier semestre 2024, pour la mise en œuvre des actions d'animation.

Les Assises de la Voie d'Arles auront lieu les 25 et 26 avril 2024.

### **Chemin du piémont pyrénéen – GR®78**

Le programme cofinancé par le Commissariat de Massif des Pyrénées, les partenaires départementaux (CD ou ADT) et l'Agence a pris fin. Le plan d'action prévu a été finalisé et de nouveaux financements seront explorés en 2024.

Les supports de communication développés (cartographie, dossier de presse, etc. seront valorisés sur le nouveau site internet de l'Agence).

### **Développement des vélo-routes « Saint-Jacques à vélo » (V56 et V41)**

Le développement de la véloroute « Saint-Jacques à vélo via Vezelay » - V56 passe à présent par la structuration de sa gouvernance. Avec l'appui de Vélo et territoire, l'AFCC initiera en janvier 2024 un atelier permettant une réflexion conjointe avec les partenaires. L'hypothèse de travail identifiée est une structuration en comité d'itinéraire allégé et mutualisé avec la V41, piloté par l'Agence.

En 2024, l'Agence se rapprochera des partenaires à mobiliser dans le cadre du développement de la V41 afin d'évaluer la faisabilité de l'hypothèse retenue par les acteurs de la V56.

Dans le cas où un consensus verrait le jour, l'AFCC et Vélo et territoire co-signeront un courrier de présentation de cet outil de gouvernance aux élus régionaux et départementaux concernés.

### **Autres itinéraires**

L'Agence participera aux actions mises en œuvre dans le cadre de l'animation du chemin Conques Toulouse, du Chemin d'Amadour et du Chemin de Lourdes.

### **Développement d'une approche « durable » des chemins**

L'Agence déposera un dossier en mars 2024 afin d'adhérer à l'Association : Acteurs du tourisme durable (ATD). Elle participera également aux Universités du Tourisme durable qui auront lieu à Bordeaux en novembre 2024.

De plus l'AFCC participera au premier « Meet-up » des acteurs du Tourisme durable qui se tiendra à Toulouse le 27 février 2024.

### **Destination digitale (AMI Atout France)**

La première phase du programme d'actions (diagnostic des outils de promotion numérique de l'Agence et élaboration d'une stratégie digitale) a été réalisée. La stratégie digitale sera présentée aux partenaires fin janvier 2024.

La 2ème phase a bien démarré au 2ème semestre 2023. Notamment, un prestataire a été retenu en décembre 2023 au terme d'une consultation afin de procéder à la refonte du site internet de l'Agence.

Il s'agit de l'entreprise Media Crossing, qui accompagnera l'Agence pour la restructuration des contenus et la mise en œuvre du nouveau site unique de l'Agence. Le calendrier prévisionnel élaboré par le prestataire prévoit une mise en ligne de la plateforme au début du second semestre 2024.

En 2024, d'autres actions sont prévues dans le cadre de la seconde phase de l'AMI:

- Réalisation d'une campagne photo sur la voie de Tours (Charente Maritime, Gironde) ainsi que des chemins en Dordogne (action programmée en juillet 2024).
- Élaboration/réorganisation de contenus à mettre à disposition des partenaires pour communiquer sur les chemins de Compostelle sur les 5 voies principales : création d'un « kit » facilement téléchargeable depuis le site Internet avec des photos, vidéos, des éléments de langage, des mots clés, du contenu rédactionnel, ressources graphiques et culturelles afin d'alimenter les partenaires en contenus qu'ils peuvent utiliser sur leurs sites, leurs réseaux sociaux, leurs newsletters...

Ces contenus déclineront la stratégie adoptée, le positionnement éditorial et impulsera une cohérence au discours d'ensemble relatif aux chemins de Compostelle en France.

La phase 3 sera lancée au second semestre 2024 (Campagne de promotion numérique)

Plusieurs actions pourront être développées :

Une campagne de communication sera préparée à l'automne 2024, et serait lancée au premier trimestre 2025, en amont de la saison touristique.

Une potentielle campagne test ciblée (public spécifique, territoire/voie précise) pour tester le nouveau dispositif du site Internet de l'AFCC (parcours utilisateur pro, grand public, fonctionnalité des pages d'atterrissage du site...) pourrait également être initiée à l'automne. Atout France accompagne l'AFCC afin d'identifier les dispositifs et outils les plus pertinents pour cette phase.

## **AXE 4 : LA VALORISATION ET LA PROMOTION DES CHEMINS DE COMPOSTELLE ET DU PATRIMOINE MONDIAL**

### **Accueil et information du public**

#### **Réalisation de nouvelles documentations**

La mise à jour et la création de documentations pour le grand public doit se poursuivre en 2024. Il faudra également réfléchir à une nouvelle présentation des documentations, harmonisée, afin d'être diffusée par le nouveau site internet de l'AFCC.

#### **Diffusion de la newsletter « Le Bruit des chemins »**

Environ 4 par an, à 44 000 destinataires

#### **Réseaux sociaux**

L'Agence doit poursuivre et développer sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram LinkedIn et Youtube) afin d'augmenter sa visibilité et le nombre d'abonnés. A noter une augmentation spectaculaire des abonnés en 2023, notamment sur le compte LinkedIn de l'Agence. (1257 abonnés actuellement contre environ 500 il y a un an).

Des formats vidéo courts – « reels » – seront élaborés dans le cadre de la campagne de communication – phase 3 – de l’AMI Destination digitale.

### **Action culturelle et éducative**

#### **Construction d’un nouveau cycle de Conférences :**

Voir supra, chapitre « Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques »

#### **Création d’une nouvelle exposition itinérante :**

Une nouvelle exposition itinérante dédiée au jeune public sera réalisée par l’Agence avec l’appui financier de la DRAC Occitanie et l’aide d’un prestataire spécialisé.

La consultation sera lancée au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

#### ***Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle***

Le projet co-animé avec Derrière le hublot se poursuit en 2024 : les assises de la voie du Puy seraient organisées en septembre en amont du festival Travers.

L’Agence anime également un groupe de travail « tourisme » réunissant les territoires concernés par une œuvre d’art-refuge, les offices de tourisme, les agences départementales et le CRTL Occitanie. L’objectif est notamment de travailler à l’émergence d’une offre spécifique et d’en assurer la promotion.

#### **1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques**

L’extension de l’opération lotoise « 1000 mains à la pâte » au niveau national se poursuit en collaboration avec la FFACC (Compostelle France) et les adhérents de l’Agence.

#### **Saison culturelle 2024**

Le thème de la saison 2024 est : L’humain fait chemin ! L’objectif de cette action est de valoriser tout le travail d’animation dans lequel les acteurs du chemin s’engagent chaque saison. A cette occasion, un nouveau visuel et un nouveau format de programme seront diffusés.

Pour la première fois, l’Agence s’associera à la Conférence des évêques de France pour la 13e édition de La Nuit des églises qui se tient du 22 juin au 3 juillet 2024. Plus de 40 000 édifices paroissiaux en France (cathédrales, églises, chapelles) dont 7 000 ont déjà participé au moins 1 fois à La Nuit des églises en 12 ans.

#### **CompostEVA (Erasmus +)**

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (voir supra) sera diffusée auprès de partenaires en charge de l’action culturelle et éducative. Le matériel éducatif sera également mis à disposition sur notre site Internet comme ressource pédagogique supplémentaire.

### **Enfants médiateurs**

En 2023, sur la base du volontariat et sur une proposition du service éducatif de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, une opération Enfants médiateurs réunit plusieurs classes de la baie du Mont Saint-Michel et de Saint-Gilles du Gard. La restitution de leurs travaux de découvertes des patrimoines respectifs se fera en visioconférence en juin 2024 par les enfants eux-mêmes. L'opération pourra être renouvelée en 2024/2025 avec les classes volontaires dans des communes adhérentes.

### **Promotion des chemins et du bien Unesco**

#### **Salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires**

L'Agence participera au salon de la randonnée à Lyon. Cet événement sera l'occasion de rencontrer les professionnels de la randonnée en France et de promouvoir les chemins de Compostelle.

#### **Festival « Osez le voyage à vélo »**

Les 9 et 10 mars 2024 à Lyon, se tiendra le festival « Osez le Voyage à Vélo ». Ce rendez-vous a pour ambition de donner envie de voyager à vélo et de démontrer qu'un voyage, riche en découvertes et en émotions, existe sans nécessairement traverser les airs et les océans. En restant par exemple à l'échelle de l'Europe...

L'Agence y sera présente les deux journées en animant un stand et donnera une conférence dédiée à la véloroute V56 – Saint Jacques à vélo.

#### **Reportages photos et de vidéos**

Dans le cadre des programmes d'actions relatifs à la structuration des itinéraires, il est prévu les reportages photos et vidéos sur les voies du Piémont Pyrénéen (Aude, Ariège, Hautes-Pyrénées, en finalisation des actions de 2023), de Tours (Charente-Maritime, Gironde) et de Vézelay (Dordogne, Gironde).

#### **Collaboration avec la FFRandonnée et l'appli « Ma rando »**

De nouvelles suggestions d'itinéraires seront publiées et valorisées dans l'application et le site Internet « Ma rando.fr » développée par la FFRandonnée. Le contenu de l'application « Géocompostelle », faute d'audience et de visibilité, y sera transféré.

#### **Développement des relations presse, accueil et information des journalistes**

Les dossiers de presse seront mis à jour et harmonisés dans leur présentation. Des « kits de communication » par voie seront proposés aux partenaires.

#### **Refonte du site internet de l'Agence**

Voir supra, AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE, paragraphe : Destination digitale.

## **Éditions**

L'Agence a renouvelé un partenariat avec les éditions Gallimard pour la mise à jour de l'ouvrage « Encyclopédie du voyage, chemins de Saint-Jacques de Compostelle ». Sa parution est prévue en juin 2024.

Le développement de la collection de monographies sera accompagné conformément à la mesure II 2 b du plan de gestion en lien avec les collectivités volontaires. Deux composantes en Dordogne devraient être éditées.

## **AXE 5 : LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL**

### **Coopération avec les acteurs espagnols et portugais**

L'Agence va reprendre les discussions avec l'Association des Communes du Camino Francés (AMCS) afin d'envisager des projets de jumelage, de mobilité, d'échanges de bonnes pratiques.. D'autres dispositifs financiers européens comme EUROPE CREATIVE pourront être sollicités.

### **Lancement du projet ULTREIA SUDOE (2024-2026)**

L'Agence est partenaire du projet cofinancé par le programme de coopération transnationale Interreg SUDOE (Sud-ouest européen), et qui vise à créer des passerelles méthodologiques avec les structures gestionnaires des chemins en Espagne et au Portugal et favoriser les échanges de pratiques en matière de valorisation touristique, culturelle, d'observation de la fréquentation. Le projet s'attache à valoriser les territoires ruraux en mettant en avant les savoir-faire locaux, le patrimoine naturel, culturel, gastronomique. 5 territoires pilotes (3 en Espagne, 1 au Portugal, 1 en France) participent au projet pour co-construire et tester ces stratégies de développement local par le patrimoine naturel et culturel.

### **Coopération avec d'autres itinéraires culturels européens**

#### **Fédération européenne du Chemin de Compostelle**

L'Agence a adhéré à la Fédération européenne du chemin de Compostelle pour mieux représenter la diversité des acteurs français. Cette fédération est l'organisme référent du Conseil de l'Europe et de l'Institut européen des Itinéraires culturels pour les chemins de Compostelle. Plusieurs groupes de réflexions sont en cours au Conseil de l'Europe, l'Agence devrait y contribuer sur les thèmes « Tourisme » et « développement durable ».

#### **Carrefour de l'Europe 2024**

L'Agence participera les 30 et 31 mai à un « Carrefour de l'Europe » à Auch et Eauze (Gers), coordonné par La route Européenne D'Artagnan, en coopération avec les ICE I Ter Vitis et la Route Pyrénéenne du Fer, et avec le soutien du Conseil Départemental du Gers, de l'Office de Tourisme Grand Auch Cœur de Gascogne, de la Ville d'Eauze, d'Eluza, et de la Maison de l'Armagnac. L'objectif de ces deux journées est de permettre de mieux faire connaître les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe mais également de travailler sur un plan d'action commun aux quatre itinéraires.

PROGRAMME D' ACTIONS 2024

Agence française des chemins de Compostelle - 4 rue Clémence Isaure 31000 TOULOUSE - 05 62 27 00 05 - [www.chemins-compostelle.com](http://www.chemins-compostelle.com) - [accueil@chemins-compostelle.com](mailto:accueil@chemins-compostelle.com)

## **Coopération avec d'autres biens du patrimoine mondial**

### **Développement d'une coopération culturelle entre le Chemin de Compostelle et le Kumano Kodo**

Avec l'aide d'Atout France et de la Région Occitanie, de nouveaux contacts seront initiés avec la Préfecture de Wakayama afin de coconstruire un partenariat culturel.

### **Organisation d'un colloque dédié aux Chemins de Compostelle au Sénat**

Monsieur Jean-Claude Anglars, sénateur de l'Aveyron, a proposé au Président du Sénat Monsieur Gérard Larcher la formation d'un groupe d'échange parlementaire : partage des problématiques des gestionnaires du Bien Patrimoine Mondial, favoriser le partage d'expériences, impulser des coopérations intra-territoriale, européenne et internationale.

Dans ce cadre, l'Agence proposera un évènement de type « colloque/table-ronde » sur la thématique des chemins de Compostelle sur une demi-journée dans l'enceinte du Sénat.

## **AXE 6 : LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE**

### **Poursuite de la campagne d'adhésion des collectivités**

Un rendez-vous est programmé avec la Région Grand Est et des échanges sont en cours avec les Départements du Gard et des Landes afin d'envisager des adhésions en 2024.